

## ATTESTATION CLOISONS DEMONTABLES

**N° C24-408**

VU LES REGLES GENERALES DE FONCTIONNEMENT DE L'« ATTESTATION D'ESSAIS C.E.R.F.F. D'UN MODELE DE CLOISON » REGISSANT LES MODALITES D'ATTRIBUTION DES ATTESTATIONS ;

VU LE CAHIER DES CHARGES (**VERSION 3 DU 17 NOVEMBRE 2022**) FIXANT LES EXIGENCES AUXQUELLES DOIVENT REpondre LES CLOISONS AMOVIBLES QUI S'Y REFERENT ;

VU LE RAPPORT D'ESSAIS N° **BEB1.N.3007-1**, DELIVRE LE 30 AVRIL 2024 PAR GINGER CEBTP ;

L'« ATTESTATION D'ESSAIS CER.F.F. D'UN MODELE DE CLOISON » EST ATTRIBUEE A LA SOCIETE

**HOYEZ**

POUR SA CLOISON

**H5**

**TYPE : CLOISON A OSSATURE**

FABRIQUEE DANS SES ATELIERS SITUES :

**121 rue du Noir Debout  
59242 Cappelle-En-Pévèle**

S'EST ENGAGEE A NE SE PREVALOIR DE LA PRESENTE ATTESTATION QUE POUR LE MODELE DE CLOISON PRESENTE AUX ESSAIS.

LES PLANS DE LA CLOISON SONT ANNEXES AU RAPPORT D'ESSAIS DE REFERENCE ET CONSERVES DANS LE DOSSIER TENU PAR GINGER CEBTP.

**CETTE ATTESTATION EST VALABLE JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2025.**

CETTE ATTESTATION NE MATERIALISE PAS UNE CERTIFICATION DE PRODUITS AU SENS DE L'ARTICLE L 115-27 DU CODE DE LA CONSOMMATION. ELLE EST STRICTEMENT PERSONNELLE. UN TIERS NE PEUT S'EN PREVALOIR POUR SON PROPRE COMPTE. ELLE NE PEUT ETRE REPRODUITE SANS PORTER OBLIGATOIREMENT LA MENTION «DUPLICATA ».

*FAIT A ÉLANCOURT, LE 02 JANVIER 2025*

*LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION CERFF*



**Attestation d'essais CER.F.F. d'un modèle de cloison**  
**Rappel des exigences du Cahier des Charges**  
**pour les Cloisons démontables**

**N° C24-408**

**CLOISON H5**

	<b>Caractéristiques</b>	<b>Critères et performances (*)</b>	<b>Validité</b>
<b>DEMONTABILITÉ</b> (&4.1 DTU35.1)	Rattrapage des tolérances du gros-œuvre et adaptation aux inégalités de surface	La cloison absorbe les tolérances du bâtiment, sans nécessairement comporter de dispositif de rattrapage ; une adaptation sur chantier à l'aide d'un outillage simple est admise.	CONFORME
	Modification d'implantation	Pour une hauteur donnée, la cloison peut être changée de place sans dégradation importante de l'environnement.	
	Modification d'élévation	Un élément de cloison plein peut être remplacé par un élément vitré, un bloc porte ou tout autre élément constitutif (et inversement) sans dégradation de l'environnement et à l'aide d'un outillage simple.	
<b>STABILITÉ MÉCANIQUE</b>	<b>Résistance aux chocs (hauteur 3750mm)</b> Sécurité (&4.2.2 DTU35.1 P1-2) (& 6.4.1.1 et & 6.4.1.2 ETAG 003) Corps mou 300 J Corps dur 10 J	Pas de projection de débris du côté opposé à l'impact. Pas d'autre détérioration dangereuse.	CONFORME
	Durabilité (&4.2.3 DTU35.1 P1-2) (& 6.7.1.1 et & 6.7.1.2 ETAG 003) Corps mou 120 J Corps dur 6 J (2,5 J)	Pas de défaillance fonctionnelle. Pas d'endommagement de la surface des parements. Marques d'impact admises.	CONFORME
	<b>Résistance à une poussée horizontale linéique de 50 daN (&amp;4.2.5 DTU35.1 P1-2) (hauteur 2500mm)</b>	Pas de dégradation ; La déformation sous charge est limitée à 30 mm. La déformation résiduelle est limitée à 5 mm admise.	CONFORME
	<b>Résistance à une poussée horizontale ponctuelle de 25 daN (&amp;4.2.5 DTU35.1 P1-2) (hauteur 2500mm)</b>	Pas de dégradation ; La déformation sous charge est limitée à 20 mm. La déformation résiduelle est limitée à 3 mm admise.	CONFORME
	<b>Blocs-porte</b> Force de manœuvre (&4.2.9.3 DTU35.1 P1-2) Résistance mécanique (&4.2.9.2 DTU35.1 P1-2) Résistance à l'ouverture fermeture répétée (&4.2.9.1 DTU35.1 P1-2) 50 000 cycles Choc de sécurité (&4.2.9.4 DTU35.1 P1-2) <i>Uniquement pour les ouvrants comportant un vitrage</i>	Aucune dégradation importante du bloc-porte ou de la cloison après les cycles; l'effort de manœuvre pour l'ouverture ou la fermeture ne doit pas avoir varié sensiblement.	CONFORME
	<b>ACOUSTIQUE</b> (&4.2.6 DTU35.1) 4.5.1 ETAG.003	Exigence du cahier des charges CERFF	
Cloison pleine BF13 phonique	Indice d'affaiblissement acoustique $R_A \geq 39$ dB.	$R_A = 39$ dB CONFORME	
Cloison pleine avec porte pleine incorporée	Indice d'affaiblissement acoustique $R_A \geq 30$ dB.	$R_A = 33$ dB CONFORME	
Cloison vitrée toute hauteur 33²+33²	Indice d'affaiblissement acoustique $R_A \geq 38$ dB.	$R_A = 38$ dB CONFORME	

**Essais optionnels effectués sur la cloison**

<b>Amovibilité</b>	Testé et conforme
<b>Stabilité aux chocs de sécurité : corps mou 900 J</b>	Non testé
<b>Résistance aux chocs de durabilité : corps dur 6 J sur tous éléments</b>	Non testé
<b>Stabilité aux charges verticales excentrées et aux charges ponctuelles</b> Catégorie a) : sécurité : 1000 N / 24h, durabilité : 500 N / 60s, Catégorie b) : sécurité : 4000 N / 24h, durabilité : 2000 N / 60s	Non testé
<b>Endurance du bloc porte à 100 000 cycles ouverture/fermeture</b>	Non testé
<b>Essais acoustiques de la cloison vitrée sur allège opaque</b>	Non testé

Les résultats détaillés des essais (de base et optionnels lorsqu'ils sont effectués), sont consignés dans le rapport mentionné au recto.